Image not found or type unknown

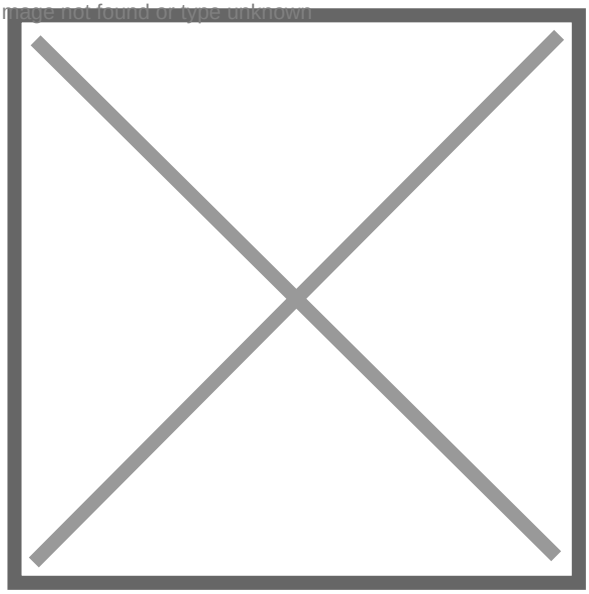

Fichage surendettement banque de france

Par **Fabdrummer**, le **05/11/2010** à **08:10**

Bonjour,
Je souhaiterais avoir quelques conseils.

Je suis en procédure de surendettement (avec un plan de rétablissement personnel) depuis 2008. A l'époque, j'avais inscrit sur le dossier le nom de ma concubine (par souci d'honnêteté), par ma faute elle se retrouve fichée mais elle n'a jamais eu de problème avec sa banque.

J'ai contacté il y a quelques semaines la banque de France pour trouver une solution à ce problème et une conseillère de la banque de france m'a répondu que la seule manière de la radier était de refaire un dossier de surendettement en mon nom seul, chose que j'ai faite. Malheureusement, ma concubine est toujours fichée et une autre conseillère m'a dit que ma concubine serait défichée uniquement en 2012 (qui correspond à l'échéance du premier dossier).

Y a-t-il une solution pour remedier à ce problème?

D'avance merci pour votre réponse.

Fabien Absalon

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés